

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 060868
14 288
☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8244 Société :

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BENTALEB Abdelwahed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661233988 Total des frais engagés : 300 + 336 + 500 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 24 NOV 2022

Nom et prénom du malade : BENTALEB Abdelwahed Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

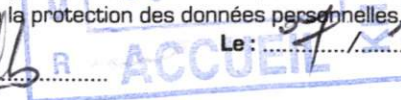
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 24 NOV 2022 Le : 27/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.11.2022		3	300,00 Dh	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	24.11.2022	336,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	24.11.2022		500,00 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



MERINID
UROLOGY
CENTER

• Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
• Pelvi-périnéologie

Casablanca, le

24 NOV 2022

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr

Dr. BERRADA ABRAHAM

76,80

BRADOK

SV

14 de Omi x luy

Libiron

SV

129,90

x 2

Pr. EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. Abdelmoumen
22 25 36 36-74-00



PHARMACIE CHAOUIA
Omar BERRADA
Av. Ibn Jannat - BELRECHID

T = 336,30

05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60

34. Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca

LIBITON

LOT : 155176F

DLUO : 03/2024

PPC : 129.90 DH

PHARMA CONNECT

LIBITON

LOT : 155909F

DLUO : 10/2024

PPC : 129.90 DH

PROMOPHYDIS

30 Comprimés sécables

LOT : 113
PER : MAR 2024
PPV : 26 DH 50

PHARMACEUTICAL INSTITUTE

PHARMACIE CHAOUA
Omar BERRADA
Av. Mly Ismail - BERRECHID



MERINID
UROLOGY
CENTER

• Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
• Pelvi-périnéologie

Casablanca, le 24/11/2022

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue
Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr

NOTE DHONORAIRES

**NOM : BENTALEB
PRENOMS : ABDELWAHED**

1. CONSULTATION C₃ = 300,00DHS

2. ECHOGRAPHIE RENALE ET VESICO-PROSTATIQUE

Z_{35+35/2} = 500,00DHS

TOTAL = 800,00DHS

(HUIT CENT DIRHAMS)



Dr. EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. Abdelmoumen, Casablanca
Tél : 05 22 25 36 36 - 06 97 58 46 60

05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60

34. Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca

• Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
• Pelvi-périnéologie

Casablanca, le 24/11/2022

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE RENALE ET

VESICO-PROSTATIQUE

NOM : MR BENTALEB ABDELWAHED

Examen pratique le : 24/11/2022

Indication : Prostatisme chronique.

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale

d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien interne des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr



Le foie : de taille et l'échostructure normale.

Le rein droit : de taille normale, de d'échostructure normale, sans
dilatation des voies excrétrices.

Le rein gauche : de taille normale, de d'échostructure normale, sans
dilatation des voies excrétrices.

La vessie : bien remplie, vide d'échos, a parois irrégulière
témoignant une vessie de lutte.

La prostate : régulière, d'échostructure homogène, évaluée à 31g.

Résidu post-mictionnel de faible abondance.

Handwritten signature and blue circular stamp of the Merinid Urology Center.

